



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 écoles et établissements de l'académie de Limoges obtiennent le label Édusanté

Limoges, le 22/05/2024

À l'occasion d'une cérémonie académique au rectorat mercredi 22 mai 2024, **24 écoles et établissements de l'académie se sont vu remettre le label Édusanté**, pour une durée de 3 ans. L'académie compte désormais 50 écoles et établissements labellisés Édusanté.

Le label Édusanté permet de reconnaître l'action d'une école ou d'un établissement en faveur de la **promotion de la santé, du bien-être et de la réussite des élèves**. Il contribue également à les structurer et à leur donner davantage de cohérence en les inscrivant dans la politique de l'établissement.

Le label est délivré aux écoles et établissements qui répondent aux critères suivants :

- ✓ présenter la démarche à la communauté éducative ainsi qu'aux partenaires ;
- ✓ mettre en place des actions cohérentes autour des 3 axes de l'École promotrice de santé (EPSa) : éduquer, prévenir, protéger ;
- ✓ impliquer les élèves et la communauté éducative ;
- ✓ former les équipes projet ;
- ✓ mettre en place des partenariats pluriels ;
- ✓ communiquer.

Cette reconnaissance académique vient certifier l'accès à un certain niveau d'expertise en matière de promotion de la santé. Elle récompense un travail important mené sur le terrain par les équipes et les élèves : elle permet de les **mobiliser autour d'un projet fédérateur**, d'entretenir leur motivation et les encourage à aller plus loin dans la démarche EPSa.

L'École promotrice de santé s'inscrit dans une **démarche d'approche de la santé dans ses dimensions physiques, psychiques, sociales et environnementales** et contribue à favoriser les comportements favorables à la santé des élèves en développant la prévention dès le plus jeune âge.

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex

Établissements labellisés, niveau 1 « Engagement » en 2024

- ✓ Collège Simone Veil d'Argentat-sur-Dordogne (19);
- ✓ Collège Amédée Bisch de Beynat (19);
- ✓ Collège Jean Picart le Doux de Bourgneuf (23);
- ✓ École maternelle Condorcet Roussillon de Limoges (87);
- ✓ École Charles Perrault de Limoges (87);
- ✓ Collège André Maurois de Limoges (87);
- ✓ Lycée professionnel Maryse Bastié de Limoges (87);
- ✓ Lycée Turgot de Limoges (87);
- ✓ École de Masléon (87);
- ✓ École de Saint-Denis-des-Murs (87);
- ✓ Collège Arsène d'Arsonval de Saint-Germain-les-Belles (87);
- ✓ Lycée professionnel Édouard Vaillant de Saint-Junien (87);
- ✓ École élémentaire de Saint-Léonard-de-Noblat (87);
- ✓ École de Saint-Paul (87);
- ✓ Collège Georges Clemenceau de Tulle (19).



Établissements labellisés, niveau 2 « Approfondissement » en 2024

- ✓ Collège Louis Jovet de Bellac (87);
- ✓ Cité scolaire d'Arsonval de Brive (19);
- ✓ Collège Bernadette Chirac de Corrèze (19);
- ✓ Collège Martin Nadaud de Guéret (23);
- ✓ Collège Pierre de Ronsard de Limoges (87);
- ✓ Lycée Gay Lussac de Limoges (87);
- ✓ Cité scolaire Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat (87);
- ✓ Collège Fabre d'Églantine de Saint-Sulpice-les-Feuilles (87).

Établissement labellisé, niveau 3 « Expertise » en 2024

- ✓ Collège Louis Timbal de Châteauponsac (87).

Rappel

- ✓ Retrouvez la liste des 28 lauréats 2022-2023, [ici](#). À noter que 2 établissements déjà labellisés niveau 1 l'année dernière ont obtenu un label supérieur (niveau 2) cette année : le lycée Gay Lussac de Limoges et la cité scolaire Bernard Palissy de Saint-Léonard-de-Noblat.
- ✓ Retrouvez [le dossier de presse des internats d'excellence de l'académie de Limoges](#), tous labellisés Édusanté.

**Cellule communication
Cabinet de la rectrice**

Tél : 05 55 11 40 17 ou 05 55 11 43 56
Mél : ce.communication@ac-limoges.fr

13 rue François Chénieux
87031 Limoges Cedex